



agence
culturelle
alsace

L'ACCOMPAGNEMENT ARTISTIQUE

TEXTE DU RÉFÉRENTIEL

SAMEDI
14
FÉVRIER
2015

En 2015, à l'initiative de l'Agence culturelle, les professionnels du spectacle vivant de l'Est de la France ont mené une réflexion autour de l'accompagnement artistique à destination de tous les acteurs du secteur.

Auteur(e)s du référentiel

Philippe Cumer, directeur du Nouveau Relax scène conventionnée de Chaumont (52)
www.lenouvearelatex.fr

Laurence Méner, directrice adjointe du TJP centre dramatique national d'Alsace à Strasbourg (67)
www.tjp-strasbourg.com

Christine Planel, directrice de La Passerelle à Rixheim (68)
www.la-passerelle.fr

Dominique Répécaud, directeur du Centre Culturel André Malraux scène nationale de Vandœuvre-les-Nancy (54)
www.centremalraux.com

Philippe Sidre, directeur du Théâtre Gérard Philippe, scène conventionnée pour les arts de la marionnette de Frouard (54)
www.tgpfrouard.fr

Francis Gelin, directeur général et **Virginie Lonchamp** responsable du pôle Spectacle vivant à l'Agence culturelle d'Alsace à Sélestat (67)
www.culture-alsace.org

PRÉAMBULE

Nous, professionnels du Spectacle Vivant considérons que l'accompagnement artistique repose sur la volonté d'artistes et directeurs de lieux de coopérer autour de l'objectif fondamental et fondateur de nos métiers qu'est le geste artistique et son partage avec un public.

Il interroge ainsi les équipes artistiques et culturelles sur le sens de leurs actions pour elles-mêmes et leur territoire. Cela suppose l'affirmation d'un désir de collaboration singulière pour chaque projet, chaque univers, chaque parcours artistique concerné, dans le cadre du projet culturel et artistique spécifique à une structure de diffusion et/ou de production.

Accompagner un artiste, un projet artistique, ou être accompagné repose sur un engagement réciproque et nécessite l'implication de tous les partenaires engagés dans le processus. Il s'agit d'être avec, cheminer à côté l'un de l'autre, pour faire évoluer chacun, aider au développement ou à le stabiliser.

Accompagner un geste artistique, c'est une aventure commune qui fait évoluer l'accompagnant tout autant que l'accompagné, et mêle des ambitions artistiques et structurelles. Cet acte réside dans la rencontre d'une démarche entre deux projets artistiques : celle de l'artiste qui va être accompagné et du lieu culturel qui va l'accueillir. La dimension centrale demeure celle du projet commun.

Pour un lieu, c'est accepter de soutenir une démarche artistique sans imposer, ni orienter mais en négociant sa mise en œuvre, en partant du postulat que les choix artistiques appartiennent à la compagnie.

Pour une compagnie ou un artiste, c'est accepter de participer à l'écriture d'un projet artistique, de le questionner, en partant du postulat que ses grandes lignes appartiennent à la direction du lieu culturel. Ainsi, la notion de partage est capitale : de l'outil, des compétences, des savoir-faire et de la prise de risque.

De fait, l'accompagnement repose sur une aventure humaine basée sur la confiance qui s'inscrit dans la durée. C'est ainsi que le choix de la compagnie ou de l'artiste et du lieu culturel ne peut être que subjectif et se fonder sur des visions partagées. Il se façonne dans la rencontre, par une écoute et une reconnaissance réciproque qui vont permettre d'élaborer un itinéraire commun pendant quelques temps.

L'accompagnement peut prendre des formes diverses mais la méthodologie doit être partagée. Plusieurs modes opératoires sont possibles en fonction des besoins identifiés et des ressources qui peuvent être mises à contribution. Il n'y a donc pas d'archétype dans ce domaine. L'accompagnement artistique ne peut se concevoir qu'à partir d'un contexte préalablement identifié grâce à un diagnostic réalisé en commun. Il peut concerner un projet, un artiste, un parcours d'artistes, émergents ou reconnus, implantés dans leur région d'origine ou non. Il peut se développer de manière continue ou discontinue.

LES ENJEUX DE L'ACCOMPAGNEMENT ARTISTIQUE

L'accompagnement peut porter des ambitions multiples : la professionnalisation des artistes ou de la compagnie, le développement ou le renouvellement de son projet, la vitalité du paysage artistique, la circulation du geste artistique sur des territoires divers... Plus largement, il permet d'améliorer le cadre de l'activité professionnelle.

À noter : une relation de confiance entre un lieu et un artiste agit positivement sur les conditions de production et de diffusion d'une œuvre. L'accompagnement artistique offre à l'artiste un temps de recherche, de production et d'exploitation nécessaire au développement du projet artistique ou de la compagnie. Mené sur plusieurs années, il lui apporte les moyens et la sérénité pour déployer un véritable parcours de création en lui permettant de mieux formuler son projet, d'assurer la structuration de son équipe ou encore de rencontrer d'autres réseaux professionnels.

Réciproquement, l'accompagnement artistique offre aux structures culturelles une irrigation presque quotidienne qui contribue à renforcer le sens du travail de leurs équipes administratives et techniques. Ainsi, la présence artistique au long cours sur des territoires favorise la construction du lien avec les populations.

De fait, l'accompagnement est fondé sur l'équilibre entre ce qu'un ou des artistes peuvent apporter à des lieux culturels, à des territoires et réciproquement.

LES PRINCIPES DE L'ACCOMPAGNEMENT ARTISTIQUE

L'accompagnement est polymorphe, néanmoins il demeure un point commun à tous : le temps nécessaire à consacrer au dialogue, entre les responsables du lieu et de la compagnie mais plus largement entre les deux équipes. Si le cadre général de l'accompagnement se doit d'être tracé, une marge est à trouver pour laisser une occasion de mieux comprendre les pratiques de l'autre, d'avancer conjointement.

D'abord, du temps est nécessaire pour aborder des questions artistiques, culturelles et techniques qui ne peuvent être soulevées que dans un contexte de proximité et de confiance entre les équipes et qui, à défaut, risquent d'être jugées intrusives.

La clarté de la formulation des rôles (qui accompagne et qui est accompagné) permettra une plus grande interaction et un partage des compétences plus efficient entre les équipes.

De ce temps consacré au dialogue, découlera une perception plus fine du futur projet artistique commun et du projet de chacun dans son propre parcours. Chaque expérience est unique et s'invente en partie dans le faire. Les règles et le cadre commun de l'accompagnement se construisent dans un espace de négociation. Les conditions des engagements et de l'évaluation du partenariat doivent être énoncées et les points de vue formulés. Apparaît alors une définition partagée d'une plus-value réciproque.

LES ENGAGEMENTS DE L'ACCOMPAGNEMENT ARTISTIQUE

Si l'accompagnement nécessite la mobilisation de moyens humains, administratifs, financiers et matériels incontournables, il suppose l'implication réelle du lieu d'accueil.

Il s'agit d'une responsabilité assumée par les deux partenaires dans la mise en œuvre du processus de création et d'exploitation, et ceci dans le cadre strict de la profession et de la législation en vigueur.

La réalité des engagements des deux parties, définie lors de la formulation des principes de l'accompagnement, aboutit à une contractualisation écrite indiquant le cadre économique, les conditions juridiques et financières, la durée de l'engagement, les montants d'engagements des accompagnants et les obligations de chaque partie. Ce contrat définit également les modalités de suivi du projet et son évaluation.

Structures et personnes adhérentes à ce référentiel

Les 7 auteur(e)s
+

Les signataires à l'issue de la rencontre du 15 juillet 2015 :

Christine Berg, metteure en scène, Compagnie Ici et Maintenant théâtre, Châlons-en-Champagne
www.icietmaintenanttheatre.fr

Alexandre Birker, directeur artistique et culturel, Scènes et Territoires en Lorraine, Metz
scenesetterritaires.wordpress.com

Laurent Crovella, metteur en scène, Compagnie Les Méridiens, Strasbourg
les-meridiens.fr

Eve Ledig, metteure en scène et comédienne, Le fil Rouge Théâtre, Strasbourg
www.lefilrougetheatre.com

Fabienne Lorong, directrice, Centre Culturel Pablo Picasso, scène conventionnée pour le jeune public, Homécourt
ccpicasso.free.fr

Jean-Philippe Naas, metteur en scène, Compagnie en attendant..., Dijon
www.compagnie-en-attendant.fr

Joëlle Smadja, directrice et Irène Filiberti conseillère artistique, développement du Pôle Ressources, Pôle Sud, CDC Strasbourg
www.pole-sud.fr

Catherine Toussaint, metteure en scène et François Cancelli, comédien, La Strada Cie, Troyes
www.lastrada-cie.com

Olivier Chapelet, directeur TAPS - Théâtre Actuel et Public de Strasbourg
www.taps.strasbourg.eu

Réseau Quint'Est, réseau Grand Est du spectacle vivant
www.quintest.fr

www.culture-alsace-barcamp.org

Agence culturelle d'Alsace | 1 route de Marckolsheim | 67600 Sélestat
03 88 58 57 98 | spectacle@culture-alsace.org